

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIESONZIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1998-1999)

LE 4 MAI 19991.00 RECUEILLEMENT2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 4 MAI 1999 À 20 h 00
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS, CLAIRE LAVIGNE-LABELLE, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. GABRIEL CARRIÈRE, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MMES DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents (secondaire)
PASCALE GODIN, représentante du Comité de parents (primaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint
MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique
JEAN JOLY, secrétaire général
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes

Était aussi présent Monsieur Roger Payant, coordonnateur de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Ève Martel présente les trois pièces diffusées sur-le-champ, relatives à l'horaire et à l'organisation du préscolaire, en guise d'appui à la demande qui suit.

Madame M. Châtelain, au nom de la délégation qui l'accompagne, fait part au Conseil de la requête des enseignantes du préscolaire.

Monsieur P. Bonneau formule d'abord ses attentes concernant les frais de surveillance des dîneurs puis dépose, à l'attention de madame la présidente, une demande d'accès à l'information.

Madame B. Côté invite les membres du Conseil à signer une pétition à l'attention de l'Assemblée nationale visant à amender l'article 292 de la Loi sur l'instruction publique.

ARRIVÉE DE COMMISSAIRES

À 20 h 04, arrivée de Monsieur Luc Chartier

À 20 h 06, arrivée de Monsieur Jacques Caron

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-0174-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- 5.01 Comité sur la mission de la Commission et des établissements
- 5.02 Commission de toponymie

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 1999
- 6.02 Correspondance
 - 6.02.01 Direction générale du financement et des équipements
 - 6.02.02 Association des professeurs de Lignery
 - 6.02.03 École verte Brundtland
 - 6.02.04 Comité de parents
- 6.03 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (1999-2000, 2000-2001, 2001-2002): Approbation
- 6.04 Liste des établissements 1999-2000: Adoption
- 6.05 Délivrance des actes d'établissement pour 1999-2000
- 6.06 Formation du comité de sélection pour le poste de directeur général
- 6.07 Modifications aux distances d'admissibilité au transport scolaire
- 6.08 Politique concernant le transport d'élèves pour raisons de sécurité (circulaire # 22-06): Amendements
- 6.09 Plan quinquennal des ajouts d'espace: État de dossier
- 6.10 Colloque sur le projet éducatif: État de dossier préliminaire
- 6.11 Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs
- 6.12 École pour raccrocheurs

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Résultats en Montérégie aux épreuves uniques du M.E.Q.: Informations
- 7.02 École d'éducation internationale: État de dossier

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 8.01 Entente relative à la production d'épreuves ministérielles (assistance technique en pharmacie): Approbation

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Comité de sélection pour le poste de directeur de l'école secondaire de la Magdeleine: Désignation de deux commissaires

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

- 14.01 Congrès annuel de la F.C.S.Q.
 - 14.01.01 Détermination du nombre de représentants
 - 14.01.02 Désignation des représentants
- 14.02 Conseil général des 23 et 24 avril 1999: Informations

15.00 COMITÉ DE PARENTS

- 15.01 Budget des conseils d'établissement pour 1999-2000

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Classe de maturation à l'école Saint-Jean-Baptiste
- 16.02 Horaire des écoles

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

5.01 COMITÉ SUR LA MISSION DE LA COMMISSION ET DES ÉTABLISSEMENTS

Madame Monique Hébert fait état du dossier "Mission de la Commission et des établissements".

Comme suite,

(C.C.-0175-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claire Lavigne-Labelle

QUE s'ajoutent, aux membres du Comité sur la mission, un représentant des services administratifs et un représentant des services éducatifs de la Commission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.02 COMMISSION DE TOPONYMIE

Le secrétaire général informe les membres du Conseil des commissaires de la réception d'un avis favorable de la Commission de toponymie relativement aux critères de choix et aux règles d'écriture du nom de la nouvelle école primaire à Delson, École des Cheminots.

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 AVRIL 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-0176-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 6 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-0177-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson

QUE le procès-verbal de la séance du 6 avril 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 DIRECTION GÉNÉRALE DU FINANCEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de la lettre, en date du 6 avril, du directeur général intérimaire de la Direction générale du financement et des équipements en réponse à celle du directeur général de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, en date du 26 janvier 1999.

Le directeur général informe le Conseil que de nouvelles démarches ont été entreprises depuis.

6.02.02 ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY

Madame la présidente informe les membres du Conseil de la lettre qu'elle a reçue de la présidente de l'Association des professeurs de Lignery concernant le préscolaire.

6.02.03 ÉCOLE VERTE BRUNDTLAND

Madame la présidente fait part de l'invitation reçue à assister à la soirée de remise des statuts École verte Brundtland de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et de l'Association des professeurs de Lignery.

11
mpf.

6.02.04 COMITÉ DE PARENTS

Madame la présidente informe les membres du Conseil des commissaires de la demande du Comité de parents concernant le Comité de sélection du directeur général.

6.03 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (1999-2000, 2000-2001, 2001-2002): APPROBATION

(C.C.-0178-05-99)

CONSIDÉRANT l'obligation pour une commission scolaire d'établir annuellement, en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (c.I-13.3), un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Conseil des commissaires approuvent le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour les années 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002, tel que déposé en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 1999-2000: ADOPTION

(C.C.-0179-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Linda Zagrodny-Crevier

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent la liste des établissements (écoles, centres d'éducation des adultes et centres de formation professionnelle) de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année scolaire 1999-2000, telle que déposée en annexe sous la cote 6.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 DÉLIVRANCE DES ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR 1999-2000

(C.C.-0180-05-99)

CONSIDÉRANT que, en vertu de la résolution C.C.-0178-05-99, les membres du Conseil des commissaires ont approuvé le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que, en vertu de la résolution C.C.-0179-05-99, les membres du Conseil des commissaires ont déterminé la liste des établissements,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE, pour l'année scolaire 1999-2000, soit délivré un acte d'établissement à chacune de ces écoles et à chacun de ces centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

(C.C.-0181-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE le comité de sélection pour le poste de directeur général soit composé des commissaires suivants, à savoir:

Mesdames Marie-Louise Gentric-Kerneis
 Micheline Patenaude-Fortin
 Sylvie Provost-Huot
 Messieurs Gabriel Carrière
 Pierre Vocino

QU'advenant l'empêchement de participer d'un commissaire, le comité opère avec les membres présents.

POUR : 17
 CONTRE : 1
 ABSTENTION : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.07 MODIFICATIONS AUX DISTANCES D'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de la recommandation du Comité consultatif du transport et échantent.

Comme suite,

(C.C.-0182-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE la distance d'admissibilité au transport scolaire (secteur des jeunes), à l'intérieur des villes de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Rémi et Sainte-Catherine, soit de plus de 1 600 mètres entre la résidence et l'école fréquentée, pour l'élève du primaire.

POUR : 19
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES

(C.C.-0183-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE la distance d'admissibilité au transport scolaire (secteur des jeunes) à l'intérieur des villes de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Rémi et Sainte-Catherine, soit de plus de 2 000 mètres entre la résidence et l'école fréquentée, pour l'élève du secondaire.

POUR : 19
 CONTRE : 1
 ABSTENTION : 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

L'assemblée convient de traiter le cas du préscolaire en juin prochain.

6.08 POLITIQUE CONCERNANT LE TRANSPORT D'ÉLÈVES POUR RAISONS DE SÉCURITÉ (CIRCULAIRE # 22-06): AMENDEMENTS

(C.C.-0184-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Caron

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'annexe, déposée sous la cote 6.08, en lieu et place des annexes I et II de la Politique concernant le transport d'élèves pour raisons de sécurité (secteur des jeunes) (circulaire # 22-06).

QUE les dates 1998-1999 soient radiées du titre de la page frontispice de ladite politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Jacques Caron déclare qu'il s'attend, d'autre part, à la présence d'un brigadier à l'intersection des rues Lafayette et Saint-Francis.

6.09 PLAN QUINQUENNAL DES AJOUTS D'ESPACE: ÉTAT DE DOSSIER

(C.C.-0185-05-99)

CONSIDÉRANT les conclusions préliminaires découlant du plan quinquennal d'ajouts d'immeubles ou de réaménagements d'espace;

CONSIDÉRANT notre obligation de faire connaître officiellement nos besoins en places-élèves au ministère de l'Éducation,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Caron

QU'une demande soit adressée au ministère de l'Éducation du Québec pour:

- l'ajout d'une nouvelle école primaire à Saint-Constant
- l'ajout d'une nouvelle école intermédiaire à Saint-Constant
- l'ajout de 4 classes à l'école Saint-Marc
- l'agrandissement de l'école Gabrielle-Roy
- l'agrandissement de l'école Pierre-Bédard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.10 COLLOQUE SUR LE PROJET ÉDUCATIF: ÉTAT DE DOSSIER PRÉLIMINAIRE

Madame Monique Hébert présente le rapport préliminaire concernant le colloque des 23 et 24 avril sur le projet éducatif, tel que déposé séance tenante et figurant en annexe sous la cote 6.10.

Comme suite,

(C.C.-0186-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires adressent leurs sincères félicitations à toutes les personnes ayant participé à l'organisation dudit colloque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.11 DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS

(C.C.-0187-05-99)

CONSIDÉRANT la démarche de révision de la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs envisagée par le Conseil des commissaires pour 1999-2000,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE, jusqu'à l'entrée en vigueur de ladite délégation révisée, les règlements de la Commission scolaire du Goéland sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, à savoir CSG01 à CSG05 inclusivement, y compris CSG01A, et CSG11 à CSG18 inclusivement, soient ceux de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, dans la mesure où ils ne sont pas incompatibles avec la Loi sur l'instruction publique.

QUE les résolutions adoptées par le Comité exécutif et les décisions prises par les hors-cadres, les cadres des services et les directions d'établissement, dans l'exercice de la délégation de fonctions et de pouvoirs, à savoir CSG01 à CSG05 inclusivement, y compris CSG01A, et CSG11 à CSG18 inclusivement, depuis le 1er juillet 1998 jusqu'à l'entrée en vigueur de la présente résolution, soit le jour de la publication d'un avis public de son adoption, soient entérinées par le Conseil des commissaires et deviennent siennes à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPART D'UN COMMISSAIRE

À 21 h 45, Monsieur Jacques Caron quitte la salle.

amendé par
le 99-12-07
DJ
H

6.12 ÉCOLE POUR RACCROCHEURS

(C.C.-0188-05-99)

CONSIDÉRANT la priorité exprimée par le M.E.Q. et partagée par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'égard du succès du plus grand nombre d'élèves possible;

CONSIDÉRANT le manque de places disponibles pour offrir un environnement éducatif adapté aux élèves jeunes qui n'arrivent pas à réaliser les objectifs académiques ou professionnels dans un parcours régulier de formation;

CONSIDÉRANT l'obligation, depuis plus de cinq ans, de louer à l'externe, sans subvention du M.E.Q., des locaux trop petits et inadéquats;

CONSIDÉRANT le coût de revient prohibitif qui réduit d'autant les sommes disponibles aux services éducatifs de l'ensemble des élèves;

CONSIDÉRANT le succès de l'école Sésame (taux de réussite de 86,1%);

CONSIDÉRANT la clientèle potentielle en besoin de services alternatifs,

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QU'une demande soit adressée au ministère de l'Éducation du Québec pour la construction d'un centre de services alternatifs au service, au premier chef, des élèves appelés "raccrocheurs".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RETOUR D'UN COMMISSAIRE

À 21 h 48, Monsieur Jacques Caron est de retour.

Suite à l'intérêt manifesté, Madame Monique Hébert convient de présenter un projet détaillé dès juin prochain.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 RÉSULTATS EN MONTÉRÉGIE AUX ÉPREUVES UNIQUES DU M.E.Q.: INFORMATIONS

Monsieur Michel Monette présente et commente le communiqué de la Direction régionale de la Montérégie portant sur le sujet cité en rubrique et déposé en annexe sous la cote 7.01.

Une période de questions suit.

Comme suite,

(C.C.-0189-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires adressent leurs sincères félicitations aux élèves et personnels de l'école Saint-François-Xavier et du Centre Sésame.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.02 ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE: ÉTAT DE DOSSIER

Monsieur Michel Monette fait état du dossier "École d'éducation internationale", tel que déposé en annexe sous la cote 7.02. Un projet sera soumis au Conseil des commissaires en juillet 1999.

Une période de questions suit.

Comme suite,

(C.C.-0190-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QUE les membres du Conseil des commissaires prennent acte de l'état de dossier et consentent à ce que le projet amorcé soit complété en vue d'une présentation au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 ENTENTE RELATIVE À LA PRODUCTION D'ÉPREUVES MINISTÉRIELLES (ASSISTANCE TECHNIQUE EN PHARMACIE): APPROBATION

(C.C.-0191-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires approuvent l'entente à intervenir entre le ministère de l'Éducation et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, concernant la production d'épreuves ministérielles pour le programme "Assistance technique en pharmacie" (DEP 5141), conformément au devis déposé en annexe sous la cote 8.01.

QUE Monsieur Gilles Presseault, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle soit autorisé à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA MAGDELEINE: DÉSIGNATION DE DEUX COMMISSAIRES

(C.C.-0192-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent Mesdames Lise Beauchamp-Brisson et Micheline Patenaude-Fortin à titre de commissaires déléguées au comité de sélection pour le poste de directeur de l'école secondaire de la Magdeleine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

4.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

4.01 CONGRÈS ANNUEL DE LA F.C.S.Q.

14.01.01 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS

(C.C.-0193-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires fixent à six (6) le nombre de représentants au Congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.01.02 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

(C.C.-0194-05-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent les commissaires suivants, à titre de représentants au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à savoir:

CARON-LAVIGUEUR, Claudine
 GENTRIC-KERNEIS, Marie-Louise
 PATENAUDE-FORTIN, Micheline
 SYNNOTT, Alban
 THÉORET, Françoise
 ZAGRODNY-CREVIÉ, Linda

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.02 CONSEIL GÉNÉRAL DES 23 ET 24 AVRIL 1999: INFORMATIONS

Madame la présidente fait état des principaux sujets abordés lors du Conseil général de la F.C.S.Q. des 23 et 24 avril 1999, auquel elle assistait.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 BUDGET DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT POUR 1999-2000

Madame Danielle Favreau rapporte les préoccupations du Comité de parents quant à la consultation effectuée sur le budget des conseils d'établissement pour 1999-2000.

Le directeur général explique la démarche.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 CLASSE DE MATURATION À L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis s'informe des prévisions relatives à la classe de maturation à l'école Saint-Jean-Baptiste, pour l'an prochain.

16.02 HORAIRE DES ÉCOLES

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis demande des précisions sur l'organisation des horaires des écoles, dont l'école des Trois-Sources, pour l'an prochain.

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-0195-05-99)

À 22 h 45, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 4 mai 1999 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

Michèle P. Fortin

Présidente de la séance

1-1-1-1
 Secrétaire général